



Le 2 janvier 2019

Objet : Rapport d'activités 2018

Nos réf. : YCX/CML

Monsieur le Président,

Créée en 2015 à l'initiative du Département, l'Agence de Développement des Hautes-Alpes se caractérise à la fois par un périmètre d'intervention qui couvre toutes les filières économiques, touristiques et agricoles et une gouvernance qui associe entreprises et collectivités. Ce Groupement d'Intérêt Public compte, en effet, cent vingt membres fondateurs parmi lesquels la Région, le Département, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, les chambres consulaires, les fédérations et les syndicats professionnels.

Les objectifs de l'Agence sont les suivants :

- faire rayonner les Hautes-Alpes en termes de notoriété et d'image ;
- promouvoir les territoires, les entreprises et les savoir-faire ;
- attirer visiteurs, entrepreneurs et capitaux ;
- fédérer, structurer et développer les secteurs d'activités d'excellence comme le tourisme, l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'aéronautique, le numérique, l'énergie, etc.

La stratégie, quant à elle, s'articule autour de deux axes :

- valoriser les ressources et les spécificités des Hautes-Alpes en créant des synergies entre les filières ;
- structurer le développement par le renforcement de la coopération entre acteurs publics et privés.

Ce rapport d'activités ainsi que le détail des opérations et leurs indicateurs de performance présenté en annexe, vous permettront d'apprécier l'action de l'Agence en 2018.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Gouvernance et financement

Au 31 décembre 2017, les produits de l'Agence s'élevaient à 3,35 M€, contre 3,2 M€ de charges, pour un résultat net de +145 K€. Le bilan s'équilibre à 1,75 M€, avec des capitaux propres de 0,84 M€ et des disponibilités de 1,18 M€.

Les comptes annuels 2018 (comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes certifiés par le commissaire aux comptes) seront arrêtés lors de l'Assemblée Générale de printemps et adressés au Département au plus tard le 30 juin de l'année en cours. Les éléments financiers attestant de la conformité des dépenses effectuées pour les opérations spéciales, ont été quant à eux, transmis dans les délais impartis.

Le Département a délégué à l'Agence l'essentiel de son action en matière d'attractivité, il en est le principal financeur. La collectivité est de fait majoritaire au sein des organes de gouvernance, notamment du Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance que je préside. Même si la contribution totale du Département (addition des subventions de fonctionnement, des subventions pour opérations spéciales, des mises à disposition de cinq agents et des locaux à l'hôtel Lombard à Gap) a baissé de -757 K€ entre 2015 et 2018, elle demeure significative et s'élève aujourd'hui à 2,675 M€. Depuis sa création, l'Agence ne cesse de diversifier ses sources de financement, les fonds d'intervention mutualisés ont augmenté de +260 K€ et les autres financements de +220 K€. Dans le même temps, les frais de fonctionnement (10 % du budget) ont été maîtrisés. Les effectifs sont aujourd'hui de 23 personnes correspondant à 20 E.T.P. (soit -11 E.T.P. et -335 K€ de frais de personnel sur la période). L'Agence a, dans le courant de l'année, repensé son organisation et ses processus autour des trois filières et de huit unités métiers pour optimiser la conduite de projets, la transversalité des opérations et la gestion des ressources humaines.

La convention signée entre l'Agence et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur - qui a conduit à la modification de la convention constitutive et à l'entrée de la Région dans la gouvernance avec l'attribution d'un siège de vice-président -, a été renouvelée en 2018. Sur le volet touristique, l'Agence copilote avec succès la marque régionale Alpes en lien avec le Comité Régional du Tourisme pour le compte des trois départements alpins du sud. Cette marque officiellement lancée le 23 janvier 2018 à l'occasion du Salon Grand Ski à Chambéry, est une chance pour les entreprises locales et une reconnaissance pour notre Agence. Sur le volet économique, l'Agence participe au déploiement local du S.R.D.E.I.I. et des O.I.R. Le financement de la Région s'établit en 2018 à 310 K€ (110 K€ pour le tourisme, 200 K€ pour l'économie), auquel il convient d'ajouter 400 K€ pour la promotion de la marque Alpes via le C.R.T. La baisse de subvention (-80 K€ *versus* le budget prévisionnel) et la date tardive de notification ont cependant dégradé le résultat financier 2018 de l'Agence. Les actions de l'Agence dans le domaine économique sont financées par la subvention de la Région (200 K€), les contributions des E.P.C.I. (30 K€), celles des chambres consulaires, fédérations et syndicats professionnels (19 K€) et une part d'autres produits (246 K€). Ces ressources de 495 K€ (15 % du budget) couvrent le besoin en financement des actions de l'Agence liées au développement économique qui s'élèvent à 293 K€.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Feuille de route : tourisme, agriculture et économie

Les feuilles de route pluriannuelles fixées par le Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance de l'Agence restent inchangées, elles se définissent ainsi :

Avec 388 000 lits touristiques, 22,7 millions de nuitées (46 % l'été, 38 % l'hiver et 16 % le printemps et l'automne), 1,22 milliard d'euros de consommation touristique (dont les 2/3 portés par les stations de ski), le tourisme génère 35 % de la richesse locale et 15 000 emplois avec une forte capacité d'entraînement sur d'autres secteurs d'activités. L'action de l'Agence et de ses partenaires vise à conforter les parts de marché des Hautes-Alpes en toutes saisons, monter en qualité et en compétence (ce qui nécessite investissement et formation) et internationaliser les clientèles.

L'agriculture des Hautes-Alpes, pour sa part, compte des productions végétales et animales diverses et de qualité (les trois I.G.P. que sont l'Agneau des Alpes du Sud, la Pomme des Alpes de Haute-Durance et les Vins des Hautes-Alpes en attestent). Les 1 860 exploitations agricoles couvrent 35 % de la superficie du département. Les priorités de l'Agence et des acteurs du secteur : valoriser le terroir, repositionner les productions sur des gammes de qualité et biologiques et la distribution sur des circuits de proximité ; dans le même temps, réagir et faire face aux difficultés conjoncturelles de la profession (ex. gelée noire, feu bactérien, sécheresse, prédation, etc.).

Concernant l'économie enfin, l'Agence concentre ses efforts sur les secteurs d'activités d'excellence et s'efforce, en lien avec ses partenaires, de créer un écosystème favorisant l'innovation et le développement. A l'instar de l'aéronautique ou l'énergie, des activités industrielles peuvent se développer notamment grâce à l'essor du numérique. Nombre d'entrepreneurs choisissent, en effet, les Hautes-Alpes pour y installer services ou production, gagner en qualité de vie, échapper aux contraintes urbaines. Il s'agit d'encourager ce mouvement : promouvoir les Hautes-Alpes, accompagner les projets structurants, prospecter, organiser l'accueil des investisseurs, disposer de foncier et d'immobilier d'entreprise compétitifs et de qualité, déployer rapidement les infrastructures de fibre optique et bonifier les accès.

Actions de promotion, ingénierie et développement

50 % des dépenses de l'Agence sont allouées à la promotion, ce qui représente un budget de 1,5 million d'euros et une centaine d'opérations en France et à l'international. Des salons (23 opérations grand public et professionnelles dans 7 pays différents), des campagnes médias nationales (TV, presse écrite et radios), des relations presse (71 communiqués, 30 dossiers de presse thématiques, 35 conférences de presse, 34 voyages de presse in situ notamment un très apprécié sur la thématique des énergies renouvelables, 3 294 sujets pour un équivalent publicitaire de 19,4 millions d'euros), des actions digitales (1,16 million de visiteurs sur hautes-alpes.net, 2 millions de mails adressés, 204 000 contacts qualifiés et une communauté de plus de 170 000 personnes actives sur les réseaux sociaux) ou des outils mutualisés (traditionnels comme la gestion de l'information Apidae ou la place de marché Alliance réseaux qui réalise un chiffre d'affaires de 2,35 M€ en hausse de +11 % ou renouvelés comme la gestion de la relation client Avisi et la revue de presse Kantar).

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Deux événements ont marqué l'année 2018 : le 86^{ème} Rallye Monte-Carlo qui a rassemblé 235 000 spectateurs et dont les retombées économiques ont été estimées par l'Agence à 9,4 millions d'euros, et le Meeting Aérien de Gap-Tallard organisé par le Département, l'association d'usagers de l'aérodrome Agatha et l'Agence. Ce second événement inédit, a marqué les esprits, tant par la qualité de la programmation avec la présence de la Patrouille de France, que par le nombre de spectateurs (plus de 30 000 personnes dans l'enceinte de l'aérodrome), il sera renouvelé tous les deux ans.

20 % des dépenses concernent l'ingénierie, mission pour laquelle l'Agence a renforcé ses champs d'intervention. Citons pêle-mêle l'accompagnement des territoires (montée en compétences des E.P.C.I., expertise technique, accélérateur de projets C.E.I.S. notamment sur la revitalisation des centres-bourgs, le développement R&D d'activités outdoor ou la production d'énergies renouvelables sur les domaines skiables, l'observation avec les baromètres G2A et Flux Vision Orange qui permettent respectivement d'avoir une vision prospective de la fréquentation des grands sites et une situation par E.P.C.I., accompagnement, financement, etc.), celui des entreprises (classement des meublés de tourisme avec un doublement du nombre de meublés classés en 2018, journées des partenaires comme celles organisées avec les gardiens de refuges ou les moniteurs de l'Ecole du Ski Français, labels qualités avec la reprise des labels Tourisme et Handicap et Accueil Vélo, accompagnement comme celui des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire, de transport pour les connexions avec les gares T.G.V. et les aéroports, formations) ou encore l'instruction des financements pour le compte du Département en matière de tourisme et d'agriculture (6,5 M€ d'aides allouées pour l'essentiel sur les contrat de stations et le renouvellement du verger). En 2018, l'initiative « Repenser le verger des Alpes à l'horizon 2030 » témoigne du crédit porté à l'Agence par les entreprises locales. Autour d'une ambition et d'un projet communs, l'Agence a réussi à mobiliser tous les acteurs de la filière (arboriculteurs, transformateurs, acheteurs, distributeurs, institutionnels), l'objectif étant de replanter 1 000 hectares d'arbres fruitiers en diversifiant les variétés produites tout en adaptant l'organisation de la filière.

20 % des dépenses concernent le développement, mission pour laquelle l'Agence et ses partenaires ont repensé leur organisation en 2018 concernant l'animation des réseaux et l'innovation (réseaux de développement économique et des territoires, intégration de grands réseaux d'affaires régionaux et nationaux), le foncier et l'immobilier d'entreprise (observatoire, structuration et spécialisation des zones d'activités et des incubateurs), prospection et implantation d'entreprises (promotion des savoir-faire, des entreprises et du territoire, concours de Business France, A.R.I.I., Géolink pour la prospection, création d'une *task force* d'implantation), financement et accompagnement des entreprises (guichet unique de la Région, sollicitation des banques régionales, conseils personnalisés au T.P.E. et P.M.E. en développement, accélérateur de projets C.E.I.S.). Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la sollicitation de Monsieur Marc Ventre, industriel et membre du Directoire, par Monsieur le Préfet de Région. A ce titre, l'Agence anime une mission « Attractivité Hautes-Alpes », présidée par Madame la Préfète et Monsieur le Président de la C.C.I. des Hautes-Alpes et qui associe l'ensemble des acteurs du développement économique.

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z



Toutes ces actions de promotion, d'ingénierie et de développement ont mobilisé un nombre significatif et croissant de partenaires publics et privés. A titre d'exemple, la délégation des Hautes-Alpes pour le Salon International de l'Agriculture de Paris 2018, comptait 20 producteurs, 9 partenaires institutionnels et plus de 30 décideurs locaux. Autant d'actions qui témoignent de la capacité de l'Agence à fédérer et créer des dynamiques collectives.

Indicateurs de performance

L'Agence dispose d'indicateurs de performance pour évaluer son action. Leur analyse montre que - tant en termes d'engagement (nombre de partenaires publics et privés qui participent aux opérations programmées), d'efficacité (retour sur investissement), que d'impact (ex. hausse annuelle de +2% de la fréquentation et de la consommation touristiques et de la part des clientèles étrangères) -, le travail de l'Agence porte ses fruits. Tous ces indicateurs sont présentés en annexe et peuvent être consultés et téléchargés sur le site :

www.hautes-alpes.net/fr/pro

La croissance enregistrée en 2018 confirme l'attractivité et la bonne santé économique des Hautes-Alpes. Le chiffre d'affaires des entreprises au dernier trimestre 2018 est de 4 123 M€ (source D.D.F.I.P.), soit +3,8 % par rapport à 2017. Tous les secteurs d'activité profitent de cette embellie. Sur 12 mois glissants, ce chiffre d'affaires progresse de +1 % pour le commerce, +8,3 % pour la construction et +4,2 % pour l'hébergement et la restauration, pour le transport et l'entreposage. L'évolution des ventes immobilières de +12,6 %, les chiffres du chômage (9,1 % soit deux points de moins que la moyenne régionale) ou de la démographie (142 312 habitants et un solde de migratoire positif) confirment cette tendance positive.

Je tiens, par ailleurs, à souligner l'implication et l'exigence de vos représentants au Conseil d'Orientation Stratégique et de Surveillance de l'Agence ainsi que la qualité des relations que nous entretenons avec l'administration du Département.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Patrick RICOU
Président Agence de Développement

Agence Départementale de Développement Économique et Touristique

13, Avenue Maréchal Foch - BP 46 - 05002 GAP Cedex - France

Tél. : 33 (0)4 92 53 62 00 - Fax : 33 (0)4 92 53 31 60

info@hautes-alpes.net - www.hautes-alpes.net

SIRET : 130 020 753 00013 - APE : 8413Z